

Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale du 13 septembre 2025 en présentiel et distanciel

Les délibérations des commissions se font sous réserve de leur validation par le CDN et ne seront rendues exécutoires qu'après celle-ci.

Diffusion (PV + annexes) : Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

Pour information (PV sans annexe) : autres membres du CDN, Instructeurs Nationaux.

Représentation des régions :

En présentiel :

Auvergne-Rhône-Alpes : Alexandre VAUTEY (ALEV), représenté par ASD
Bourgogne-Franche-Comté : Joël ABISSE (JA)
Bretagne Pays de la Loire : Anne CORBE (AC)
Centre-Val de Loire : Hervé BECQUET (HB)
Corse : Arnaud ZARAGOZA (AZ 3^{ème} Vice-Président de la CTN)
Hauts-de-France : Jacques BASSO (JB chargé des finances de la CTN)
Île-de-France : Renaud BRAR (RB)
Normandie : Adrian DAVID (AD)
Occitanie : Magnani Stéphane (MS)
Sud : Alain BEAUTE (AB)
Nouvelle-Aquitaine : Marc DAMESTOY (MD)
Grand Est : Magali FREY (MF), représentée par LM.
Nouvelle Calédonie : Jean Marc MASSON (JMM)

En distanciel :

Guadeloupe : Marie RAGON (MR).
Martinique-Guyane : Vincent NAULLET (VN)
Polynésie française : Alain VATTANT (AV), représenté par JPV.

Excusés :

Réunion : Eric CRAMBES (EC).

Sont également présents :

Grégory POIRIER (GP) Président de la CTN.
Laurent MARCOUX (LM) 1^{er} Vice-Président de la CTN.
Anne-Solange DESSERTINE (ASD) : 2^{ème} Vice-Présidente de la CTN.
Hervé CORDIER (HC) Délégué du Collège des IFN.
Julien LAFFINEUR (JL chargé de mission secourisme)
Jean-Pierre MONTSENY (JPM chargé de mission recycleurs).
Jérôme HLADKY (JH chargé de mission jeunes) et représentant le DTN
Patrick DUMAS (PD chargé de mission TIV)
Sophie LEMAOUT, IN
Jean-Pierre VIGNOCCHI, IN
Chantal MARGOUET IN
François DESPRET IN
Jean Claude JONAC IN
Stéphane ROUX INS

La réunion est animée par Grégory POIRIER, Président de la CTN

1.- Mot du président (Grégory POIRIER)

Bienvenu à tous, l'ordre du jour est court, mais le contenu est important et nous nous devons de prendre des décisions politiques.

JL va nous présenter le secourisme pour les jeunes.

Rappel des règles, et volonté de faire évoluer le projet du GP qui n'est pas un allègement mais plutôt une modernisation, ainsi que le module du MF1.

2.- Âge d'entrée en formation RIFAP (JL)

JL va finaliser la demande d'habilitation pour le ministère de l'intérieur concernant les formations PSC. (Cf PPT).

GP remercie JL pour ce travail important.

La proposition est de rendre le RIFAP obligatoire dès 12 ans puisqu'à ce jour aucun âge n'est spécifié.

Si cette proposition est acceptée, il faudra prévoir des adaptations pédagogiques pour les 12/14 ans et anticiper les impacts organisationnels (coût/temps/encadrement).

Abaissier l'âge du RIFAP pour l'entrée en formation ?

VOTE POUR : A l'unanimité

L'équipe a discuté de la possibilité d'intégrer des outils ludiques pour optimiser la formation des jeunes secouristes.

La prochaine réflexion portera sur le RIFAP obligatoire au PA12/PA20/PA40. Il est demandé aux CTR d'y réfléchir.

3- L'environnement et le Développement Durable (JH)

JH alerte sur la mise en place de cursus sur le développement durable comme demandé par le ministère.

Il faudra aussi revoir l'évolution pour les jeunes.

4- Dossiers INS (HC)

Les dossiers INS sont à envoyer à HC avant le 14 octobre 2025.

Demande de 4 postes (AURA/NOUVELLE A/BFC/SUD). A ce jour, seulement 2 dossiers ont été reçus.

5- Les passerelles RSTC /FFESSM (HC)

HC présente et refait un bref historique du dossier et propose de le mettre en forme pour le MFT. Il sera envoyé aux présidents de CTR pour relecture.

HC présente les deux options, l'option A impliquant la création d'un module spécifique, tandis que l'option B nécessiterait une réorganisation des stages existants

6.- Refonte de la théorie GP et des autres niveaux (LM)

Commande du CDN pour allègement théorique du GP.

Les modifications et corrections sont faites en direct par LM et AZ sur la base de la proposition du groupe de travail, et des retours des CTR.

GP informe qu'un bordereaux Excel unique sera mis à disposition des CTR.

Seuls les niveaux 4 FFESSM qui auront passé le GP avant la date de mise en place du nouveau GP seront dispensés du module MF1.

La durée de validité de ce module MF1 sera de 4 ans.

1. L'organisation du module MF1 sera sous la responsabilité de la CTR qui pourra déléguer aux CTD si elle le souhaite.

VOTE POUR : A l'unanimité

2. La validation se fera sous la responsabilité d'un MF2 ou FFM désigné par le président de CTR.

VOTE POUR : A l'unanimité

Où et comment mettre des contenus sur le développement durable ? Il y a nécessité de mettre un groupe de travail en place.

Les contenus sont rediscutés un à un et modifiés en direct avant d'être mis aux votes.

Contenus pour le cadre réglementaire de l'activité :

VOTE POUR : A l'unanimité

Contenus anatomie/physiologie/et physiopathologie :

VOTE POUR : A l'unanimité

Suppression de l'évaluation de l'aspect théorique de l'activité pour les GP :

Contenu de l'aspect théorique de l'activité

VOTE POUR : A l'unanimité

Contenu désaturation

VOTE POUR : A l'unanimité

L'équipe discute sur les modifications d'évaluation des candidats GP qui auraient des difficultés rédactionnelles. Diverses propositions sont faites. Au final, les CTR sont contre une évaluation orale (pour de multiples raisons) sauf la CTR Occitanie.

Pour les modalités d'évaluation :

Proposition 1 :

30 min pour la désaturation, 30 min pour la physiologie/physiopathologie, 30 min pour l'aspect réglementaire à l'écrit et 30 min pour le matériel à l'oral.

OU

Proposition 2 :

45 min pour la désaturation, 45 min pour la physiologie/physiopathologie, 45 min pour l'aspect réglementaire à l'écrit et 30 min pour le matériel à l'oral.

VOTE POUR la proposition 2 : Martinique/Guadeloupe/ BPL

Abstention : AURA

La proposition 1 est donc adoptée à la majorité.

Le module est acquis dès lors que la moyenne générale est de 10, avec 10 en réglementation. Il faut donc corriger dans le MFT.

VOTE POUR : A l'unanimité

7.- Questions diverses

BPL demande de corriger le rôle du FFM dans le MFT, qui peut former des stagiaires MF1 en pédagogie.

AURA demande de clarifier les temps de passage pour les épreuves de pédagogies théoriques et pratiques du MF2 en rajoutant : « la répartition reste à l'appréciation du jury » et rajouter la même phrase au MF1.

Stéphane MAGNANI souhaite mettre en place l'accès à l'annuaire des IN et IR sur VP Dive.
Les CTR transmettront à Stéphane la liste des IR/IN qui acceptent de diffuser leurs coordonnées (nom, prénom, numéro d'instructeur, numéro de téléphone et adresse mail).

Proposition pour la prochaine promotion MF2 : Michel TROALEN.

Prochaine réunion CTN :

- Le 17 janvier 2026 à Paris au comité IDF.

La 2^{ème} Vice-Présidente de la CTN

Anne-Solange DESSERTINE

Le Président de la CTN

Grégory POIRIER